

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal
du 16 mai 2025

Porté à l'affichage le 27 mai 2025

Le Conseil Municipal réuni le 16 mai 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (10 présents, 4 pouvoirs, 1 excusé)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2025.
- **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de valider la répartition des sièges au conseil communautaire à l'identique de l'accord local actuel, soit 2 sièges pour la commune de Loisy.
- **DONNE**, à l'unanimité, son accord de principe pour les derniers travaux d'enfouissement des réseaux au Bourg.
- **VOTE**, à l'unanimité, la Décision Modificative budgétaire n°1 comme suit :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement			
02/05/2025	023-042	Virement à la section d'investissement	4 035,00			
02/05/2025	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-3 100,00			
02/05/2025	65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	-700,00			
02/05/2025	60632	Fournitures de petit équipement	-335,00			
02/05/2025	681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100,00			
Total Dépenses			0,00	Total Recettes		

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement			
02/05/2025	2188-0	Autres immobilisations corporelles	4 035,00	02/05/2025	021-0-040	Virement de la section de fonctionnement
Total Dépenses			4 035,00	Total Recettes		

- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :

- De la proposition de la DRI pour l'aménagement carrefour de Plainchamp.
- De la future prise de compétence assainissement collectif par la communauté de communes Terre de Bresse.

La Séance est levée à 22 heures 40

Secrétaire de séance : Raphaël CHENEVET

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,
Raphaël CHENEVET